【資料】 一七八九年フランス人権宣言試訳(石井)

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen 人の、および市民の権利宣言

Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'Homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'Homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les Membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée Nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Etre suprême, les droits suivants de l'Homme et du Citoyen.

国民議会を構成するフランス人民の代表者たちは、公の不幸と政府の腐敗の唯一の原因は人の権利にたいする無知、[意図的な] 忘却ないし軽視であると考え、人の生まれながらにもつ、譲りわたすことのできない、そして神聖な諸権利を、厳正なる宣言で広く示すことを決議した。その目的は、まず、この宣言が社会の団体構成員全員にいつも留意されるようにしておき、彼らの権利と義務を彼らにたえず想い起こさせるようにするためであり、つぎに、立法権の行為と執行権の行為がなされるときは、いつでも政治制度全体の目的と比べられるようにすることで、よりいっそうの敬意が払われるようにするためであり、さらに、市民の「権利」要求が、今後は単純で議論の余地のない原則にもとづけられる

ii 【資料】 一七八九年フランス人権宣言試訳(石井)

ことで、つねに憲法の維持と全員の幸福に向かうようにするためである。 したがって、国民議会は、存在のなかでも最高の存在の臨席のもと、 その導きの援けを得て、以下のような人の、および市民の権利を承認し、 そして宣言する。

Art. 1er. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

第1条 人は自由で、権利において平等なものとして生まれて生きつづける。社会的に区別できるのは、共同の利益にもとづいてのみである。

Art. 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

第2条 およそ政治的に結びつく [国を結成する] 目的は、人の生まれながらにもつ、時効によっても奪われることのない諸権利を [侵害や腐敗から] 保つことにある。この諸権利とは、自由、所有、安全、そして圧制抑圧への抵抗のことである。

Art. 3. Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

第3条 およそ主権のはじまりは、本質的に国民のうちにある。そこからはっきりと出てくるのではない権限を行使することは、いかなる団体も個人もできない。

Art. 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui: ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

第4条 自由は、およそ、ほかの人を害することのない行為はおこなうことができるということにある。そうであるからして、およそ、人の生まれながらにもつ権利の行使を限界づけるのは、社会のほかの構成員にたいしても、この同じ権利の享受を保障することにしかない。この限界は、法律によってしか定めることはできない。

Art. 5. La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société.

Tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

第5条 その法律が禁止できるのは、社会を害する行為だけである。およそ、法律によって禁止されてはいないことがらを妨げられることはできないし、逆に、法律によって命じられてはいないことがらを強制されることもできない。

Art. 6. La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

第6条 法律は、一般の意思を表わすものである。すべて市民は、みずから、あるいはその代表者たちを通じて、立法作業に力を合わせることができる。法律は、保護するにしろ、処罰するにしろ、すべての人にとって同一でなければならない。およそ、市民は、法律の目には平等であるのだから、その能力にしたがい、その徳性と才能以外の区別をすることなく、等しく、あらゆる公的な高位、地位、職位への資格がある。

Art. 7. Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la Loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la Loi doit obéir à l'instant: il se rend coupable par la résistance.

第7条 だれも、法律に定められた場合であって、かつ法律が規定した 手続きによってでしか、告訴、逮捕、または拘束されることはできない。 恣意的な命令を請願し、発行し、執行し、または執行させる者は処罰さ れなければならない。しかし、法律の名において召喚され、または逮捕 される市民はすべて、ただちにしたがわなければならず、抵抗すること は罪状を認めたことになる。

Art. 8. La Loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une Loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

iv 【資料】 一七八九年フランス人権宣言試訳(石井)

第8条 法律は、まったく明らかに必要な刑罰しか制定してはならないのであって、しかも法律が犯罪の時より前に制定公布されていて、かつその適用が法律にのっとっているような法律の名においてでしか、だれも処罰されることはできない。

Art. 9. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

第9条 人はすべて、有罪と言い渡されるまでは、無罪と推定されるのだから、たとえ逮捕することが不可欠であるとの判断がなされても、その身柄を確保しておくために不必要であるような過酷な処置はすべて、法律によって厳重に抑制されなければならない。

- **Art. 10.** Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. 第10条 だれも、その意見のため、たとえそれが宗教的な意見であろうと、それを表明することが法律によって制定された公共の秩序を乱しさえしなければ、脅かされるようなことがあってはならない。
- **Art. 11.** La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme: tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.
- 第11条 思想や意見の自由なコミュニケーションは、人の権利のなかでもっとも貴重なもののひとつである。ゆえに、市民はすべて、自由に話し、自由に書き、自由に印刷することができる。ただし、この自由を乱用したことについての責任は、法律の定める場合に、問われることになる。
- **Art. 12.** La garantie des droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique: cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

第12条 人の、および市民の権利を保障するためには、公の武力 [軍隊警察] が必要である。ゆえに、この武力は全員の利になるように設けられるのであって、それがゆだねられる者たちの個人的利益のためなの

ではない。

- **Art. 13.** Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable: elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.
- 第13条 この公の武力を維持するため、また行政の経費を支出するためには、[税を] 共同に分担し貢献していくことが必要不可欠である。その分担は、市民すべてのあいだで、彼らの資力に応じ、平等に割り当てられなければならない。
- **Art. 14.** Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.
- 第14条 およそ市民は、彼ら自身で、または彼らの代表者たちを通じて、公の分担 [税] の必要性を確認し、自分の判断で同意をし、その使途を追跡調査し、そしてその分担額をいくらにするか、その分担基準をどうするか、その支払方法をどのようにするか、その期間をいつまでとするかを決めることができる。
- **Art. 15.** La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration.
- 第15条 社会は、すべての官吏にたいし、その行政業務についての説明を求めることができる。
- **Art. 16.** Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution.
- 第16条 およそ、権利保障がたしかでなく、また権力分立もはっきり 定められていないような社会に、憲法はない。
- **Art. 17.** La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.
- 第17条 所有の権利は侵すことのできない神聖なものであるから、[その収用の] 公の必要が、法律にのっとって確認され、当然の要求とされた場合で、かつそれにたいする正当で事前の補償を条件としてでなければ、だれもそれを奪われることはできない。

vi 【資料】 一七八九年フランス人権宣言試訳(石井)

仏文の出典:

http://www.legi france.gouv.fr/Droit-francais/Constitution/Declaration-des-Droits-de-l-Homme-et-du-Citoyen-de-1789